

LIVRET DE PARCOURS INCLUSIF

Un outil coopératif au service de la réussite des
élèves



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Qu'est-ce que le livret de parcours inclusif ?

Le livret de parcours inclusif est une **application** ayant pour finalité **d'améliorer la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers**. Il permet de **proposer une réponse pédagogique adaptée** à leur situation dans le cadre d'un ou plusieurs des dispositifs de **l'école inclusive**.



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Un outil coopératif au service de la réussite des élèves

Des interconnexions, d'une part, entre le LPI et les bases élèves et établissements de l'éducation nationale, et, d'autre part, entre le LPI et le système d'information des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) sont mises en œuvre.

Un déploiement progressif

Une première phase de déploiement débute le 4 octobre 2021 sur 4 académies (Aix-Marseille, Nantes, Normandie, Poitiers) et leurs 18 départements.
En janvier 2022, le LPI sera déployé sur tout le territoire.



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Objectifs du Livret de Parcours Inclusif



Pour les élèves

Créer un **outil numérique de suivi du parcours** des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap



Pour les
professionnels

Partager les informations entre les personnels de l'éducation nationale et les agents des maisons départementales des personnes handicapées



Pour les familles

Apporter aux familles de la **lisibilité sur les aménagements et adaptations** mis en œuvre pour leur enfant

Conçu pour tous les professionnels qui accompagnent l'élève dans sa scolarité (professeurs et chefs d'établissement, médecins de l'éducation nationale, professionnels des MDPH...) le livret de parcours inclusif est une **application numérique** accessible, depuis un ordinateur (via portail ARENA), qui vise à faciliter :

- **la mise en place rapide et effective des aménagements et adaptations**, dès l'identification d'un besoin éducatif particulier par l'enseignant, qui pourra s'appuyer sur une banque de données d'aménagements et d'adaptations mobilisables tout au long du parcours de l'élève en fonction de ses besoins ;
- **la simplification des procédures de renseignement et d'édition des plans et projets** par l'équipe pédagogique ([programme personnalisé de réussite éducative - PPRE -](#), [plan d'accompagnement personnalisé - PAP -](#), [guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation \(GEVA-Sco première demande\)](#) [document de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation - PPS](#))
- **la formalisation de ces différents plans et projets** permettant d'organiser, en tant que de besoin, le recours à divers aménagements en association avec les familles ;
- **la circulation d'information** entre l'école et la MDPH via une interface dédiée.

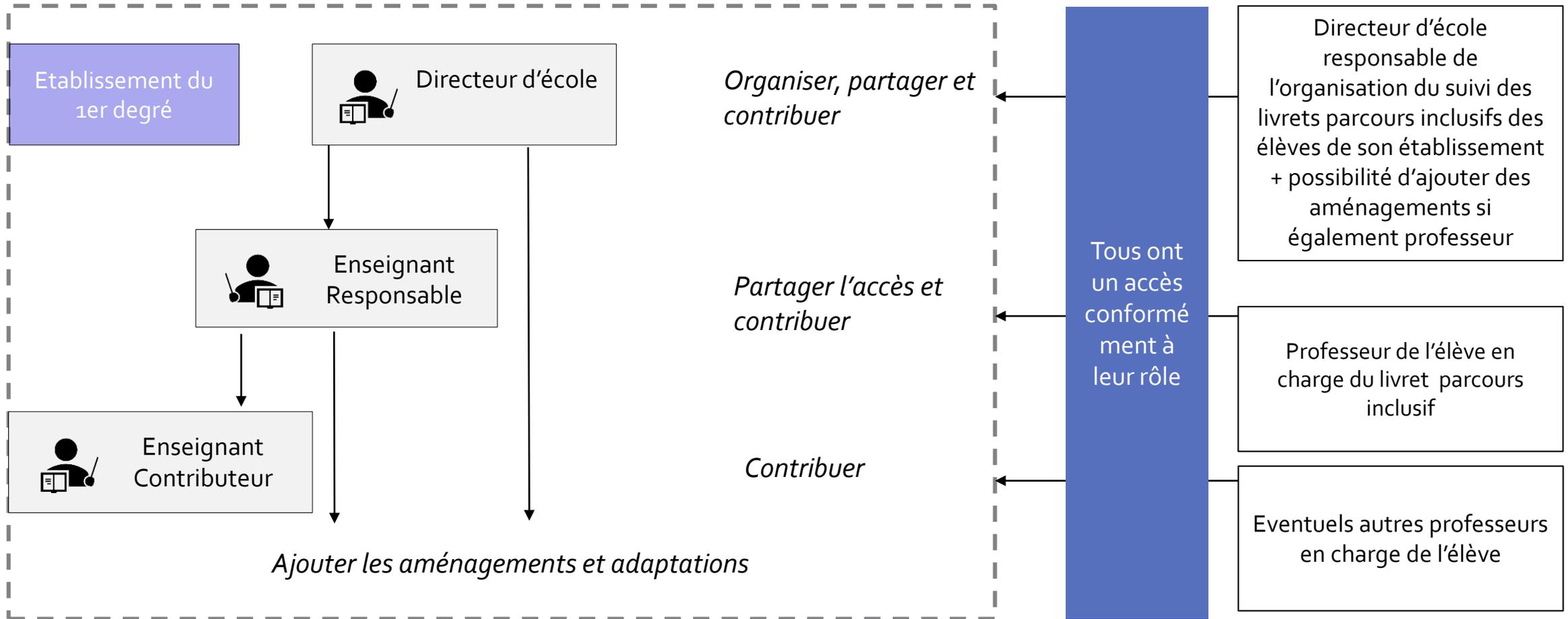
Présentation de l'application et de ses fonctionnalités



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Une application adaptée à l'organisation des établissements

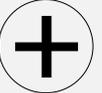


Profils et accès

Profils dans le LPI

	Chef d'établissement
	Enseignant Responsable
	Enseignant Contributeur
	MDPH

Droits associés dans le LPI

 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Gestion des dispositifs	 Accès à tous les livrets	 Gestion de tous les livrets
 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Gestion des dispositifs	 Accès à des livrets	 Gestion de certains livrets
 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Ajout des aménagements	 Lecture des dispositifs	 Accès à des livrets	 Gestion de livrets
 Consulter un LPI	 Créer un LPI	 Modifier des aménagements	 Lecture du GEVA-Sco	 Accès à tous les livrets	 Gestion de livrets

Documents disponibles dans le LPI

Programme personnalisé de réussite éducative (PPRE)

Un plan d'actions individualisés mis en place pour les élèves qui :



Rencontrent **des difficultés** dans leur scolarité



Risquent de ne pas maîtriser toutes les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture à l'issue du cycle

Plan d'accompagnement personnalisé (PAP)

Un plan d'actions individualisés mis en place pour les élèves qui :



Connaissent des **difficultés scolaires durables** engendrées par un ou plusieurs **troubles des apprentissages**



Ont reçu un **avis médical favorable** d'un médecin de l'Education Nationale

Gevasco 1ère demande

Un document pour évaluer les besoins de PPS d'un élève :



A partir des principales informations sur la **situation d'un élève**

Projet personnalisé de scolarisation (PPS)

Un document qui a pour objectif de :



Synthétiser **les besoins des élèves** en situation de handicap

Document de mise en oeuvre du PPS (MOPPS)

Un document élaboré par l'enseignant pour:



Définir la mise en œuvre des préconisations du PPS dans la scolarité de l'élève 9

Bienvenue

Depuis cette page, vous pouvez accéder aux livrets de vos élèves à besoins éducatifs particuliers.

Vous pouvez créer un nouveau livret, rechercher le livret d'un de vos élèves et attribuer les livrets de votre établissement.

Afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève et pour vous aider dans le choix des aménagements ou adaptations, vous pouvez vous référer à la plateforme Cap Ecole Inclusive accessible via ce bouton :

[Cap école inclusive](#) 

MES ÉLÈVES

[+ Créer un nouveau livret](#)

Ecole primaire

13 livret(s)

Responsable Contributeur

Dispositif(s) en
 cours de
réalisation

Aucun dispositif en
cours de réalisation

[Mes élèves](#) > [Créer un livret](#)

[< Revenir au choix des livrets](#)

CRÉATION DE LIVRET - RECHERCHE

* Champ(s) obligatoire(s)

Rechercher un élève

Pour accéder ou créer le livret d'un élève, veuillez compléter les champs ci-dessous :

Nom de l'élève *

Prénom de l'élève *

Établissement *

Date de naissance de l'élève

 Rechercher

Documents de l'élève

Retrouvez ci-dessous la liste des documents de l'élève

Programme personnalisé de réussite éducative

Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité. Il peut être mis en place également pour l'élève qui risque de ne pas maîtriser le niveau suffisant du socle de connaissances et de compétences.

PPRE



PPRE

Créé le : 11 octobre 2021



[\(i\) Renouveler >](#)

CRÉER UN PPRE

Informations préliminaires

Points d'appui

Difficultés

Mise en oeuvre

Informations préliminaires

Veillez renseigner les informations préliminaires à l'élaboration d'un PPRE

Informations préliminaires

Type de PPRE

Durée envisagée

 semaine(s)

Participants à l'élaboration du PPRE

 Pour renseigner un participant, tous les champs du tableau doivent être saisis.

Nom	Prénom	Fonction	
Nom	Prénom	Choisissez un élémé	
+ Ajouter un participant			

[Mes élèves](#) > Livret de l'élève

[< Revenir au choix des livrets](#)

[Cap école inclusive](#) 

LIVRET DE

Enseignant responsable : Vatebled Sabrina

[Télécharger le livret](#) 

[Gérer le livret](#)

Informations de l'élève

Numéro du livret NWMRZ7WXZ3

Nom

Prénom

Date de naissance

Etablissement Ecole primaire

Classe Cours moyen 2ème année

Livret créé le 11 octobre 2021

[Consulter](#) >

Aménagements pédagogiques sélectionnés

- | Accorder plus de temps selon les exercices demandés
- | Permettre l'utilisation de l'ordinateur
- | Permettre l'utilisation de logiciels ou d'applications spécifiques
- | Permettre à l'élève d'imprimer ses productions
- | Privilégier les consignes simples ou décomposer les consignes complexes
- | **9 autres éléments...**

[Voir ou modifier les aménagements pédagogiques](#) >

CRÉER UN PAP

 **Avis médical**

Informations préliminaires

Analyse pédagogique

Mise en oeuvre

Avis médical

Dans le cadre de l'élaboration d'un PAP, le constat des troubles est fait par le médecin de l'éducation nationale au vu de l'examen qu'il réalise et, le cas échéant, des bilans psychologiques et paramédicaux réalisés auprès de l'élève. Il rend un avis sur la pertinence de la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé.

Recueil de l'avis du médecin

Il est obligatoire de recueillir l'avis du médecin pour la mise en place d'un PAP. Le formulaire, à communiquer au médecin pour avis, est à télécharger ci-contre :



Import de l'avis du médecin

* Champ(s) obligatoire(s)

+ Importer ici l'avis médical, si celui-ci est favorable à la mise en place d'un PAP*

Date de l'avis du médecin :*

18/01/2022

Classe : Cours moyen 2ème année

Avis médical du Plan d'Accompagnement Personnalisé

Article D311-13 du code de l'éducation : « Les élèves dont les difficultés scolaires résultent d'un trouble des apprentissages peuvent bénéficier d'un plan d'accompagnement personnalisé prévu à l'article L311-7, après avis du médecin de l'éducation nationale. (...) »

Nom de l'élève :

[REDACTED]

Prénom de l'élève :

[REDACTED]

Sexe :

M

F

Non spécifié

Date de naissance :

[REDACTED]

Etablissement fréquenté : Ecole primaire

Classe :

Cours moyen 2ème année

Responsable légal n°1 :

[REDACTED]

CRÉER UN GEVA-SCO

 Réunion équipe
éducative

 Scolarisation

 Observations

 Remarques

Réunion équipe éducative

Pour passer à la deuxième étape, veuillez compléter la date et le tableau des participants à la réunion de l'équipe éducative

Date de la réunion

18/01/2022

Participants à la réunion

* Champ(s) obligatoire(s)

 Pour valider une ligne, tous les champs obligatoires du tableau doivent être renseignés

Nom *	Prénom *	Fonction *	
Nom	Prénom	Choisissez un élém€ ∨	
+ Ajouter un participant			

GEVA-Sco

Le guide d'évaluation des besoins de compensation en matière de scolarisation (GEVA-Sco) regroupe les principales informations sur la situation d'un élève, afin qu'elles soient prises en compte pour l'évaluation de ses besoins de compensation en vue de l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Le support GEVA-Sco existe en deux versions, l'une pour les premières demandes et l'autre pour les réexamens.

GEVA-Sco 1re demande

+ Créer un GEVA-Sco 1re demande

Projet personnalisé de scolarisation

Le projet personnalisé de scolarisation est le document qui synthétise les besoins de l'élève en situation de handicap et coordonne l'ensemble des actions pédagogiques, psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales qui doivent permettre sa scolarisation. Il est établi par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH.

PPS

Aucun PPS n'a été reçu.

Une fois celui-ci transmis par la MDPH, vous pouvez consulter ce document ici.

L'élève dispose d'un PPS hors application LPI

Supports de déploiement

 Des guides et des fiches métier

 Un espace magistère

 Un espace eduscol